

Programme FORM TROD SYPHILIS

Émis-le : 26/12/2024

Par : Véronique DERET

Validé le : 26/12/2024

Par : Selly SICKOUT

Formation à la réalisation des TROD SYPHILIS

Publics :

Bénévoles associatifs, patient.e.s expert.e.s, travailleur.euse.s sociaux, intervenant.e.s en addictologie, infirmier.ère.s et autres personnels non médicaux.

Prérequis :

Bénévoles associatifs et acteurs de santé en lien avec les personnes infectées ou concernées par une hépatite virale ou une maladie du foie.

Les objectifs pédagogiques de la formation sont les suivants :

- Compléter les connaissances sur les risques et les modes de transmission de la bactérie *Triponema pallidum* (syphilis) ;
- Renforcer les capacités à mener des communications brèves en prévention et en réduction des risques adaptés aux besoins des publics et au cadre particulier des entretiens pré et post-tests, incluant les capacités à mener un entretien d'annonce en cas de résultat positif d'un test ;
- Acquérir les connaissances et compétences nécessaires à une utilisation de TROD de l'infection par la bactérie *Treponema pallidum* (syphilis) ;
- Développer les capacités d'écoute et d'analyse sans jugement à l'égard des personnes et de leurs pratiques sexuelles ou de consommation de substances psychoactives.

Durée : 1 journée en présentiel + Questionnaire à distance de la formation pour retour d'expérience.

Modalités et délais d'accès :

Entrée permanente possible tout au long de l'année : nous consulter

Format : Intra-structure / groupe restreint

Nombre de participants : 8 à 12 personnes et dans le respect des gestes barrières

Méthodes mobilisées : pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Séances de formation en salle ou visioconférence
- Dossiers techniques remis aux stagiaires
- Études de cas concrets
- Simulation et Mise en application
- Evaluation des acquis de la formation

La formation sera assurée par Mme Véronique DERET et des experts externes ou internes au réseau SOS hépatites sollicités localement

Programme FORM TROD SYPHILIS

Émis-le : 26/12/2024

Par : Véronique DERET

Validé le : 26/12/2024

Par : Selly SICKOUT

Méthode d'évaluation : Tests et autoévaluations

Sanction : Attestation de formation

Responsable pédagogique : Madame DERET Véronique

Accessibilité aux personnes handicapées : nous prenons en compte votre handicap au cas par cas et nous adaptons notre prestation

Tarifs : le tarif individuel est compris entre 165 € et 200 € (1 journée en présentiel + Questionnaire à distance de la formation pour retour d'expérience). Nous consulter

Contact : 0800 004 372 (appel gratuit)

PROCHAINE FORMATION : voir agenda

DE 9H30 A 17H30 (pause déjeuner 1h)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Programme de la Formation réalisation des TROD SYPHILIS : dans le strict respect de l'arrêté du 13 mai 2024 fixant les conditions de réalisation des tests rapides d'orientation diagnostique de l'infection par les virus de l'immunodéficience humaine (VIH 1 et 2) des infections par les virus de l'hépatite C (VHC) et de l'hépatite B (VHB) et par la bactérie *Treponema pallidum* (syphilis), en milieu médico-social ou associatif et autres centres et établissements autorisés.

ENSEIGNEMENT THEORIQUE

I. – Principes juridiques et éthiques applicables en matière de dépistage.

Information de la personne concernée, règles relatives au recueil du consentement éclairé, secret médical et professionnel vis-à-vis des personnes dépistées, de leur entourage et de leurs partenaires éventuels, principes de conservation des données à caractère personnel (loi CNIL).

II. – Organisation du système de soins et de la prise en charge médico-sociale pour les patients infectés par la bactérie *Treponema pallidum* (syphilis), y compris pour les personnes détenues, et incluant l'orientation d'aval après le dépistage.

III. – La syphilis.

- Épidémiologie
- Définition et symptômes.
- Prévention.
- Informations sur les risques associés : risques sexuels et risques liés à la consommation de substances psychoactives (alcool, tabac, drogues illicites).
- Les principes du dépistage conventionnel en particulier de l'infection par la bactérie *Treponema pallidum* (syphilis) qui nécessite le recours à un dépistage à deux marqueurs (tréponémiques et non tréponémiques).

Programme FORM TROD SYPHILIS

Émis-le : 26/12/2024

Par : Véronique DERET

Validé le : 26/12/2024

Par : Selly SICKOUT

IV. – Les tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) de l'infection par la bactérie *Treponema pallidum* (syphilis).

- Les différents types de tests.
- Leur stockage.
- Leurs principes d'utilisation et de réalisation, dans le respect du mode opératoire mentionné dans la notice du fabricant du test.
- L'interprétation des résultats.
- Les règles d'asepsie et d'hygiène, notamment lors des prélèvements de liquides biologiques.
- Les règles d'élimination des déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI), notamment le tri, la manipulation des collecteurs de DASRI et leur entreposage, ainsi que les formalités relatives à leur élimination (convention avec la société de collecte et bordereau de suivi).
- Le processus de signalement auprès de l'ANSM au titre de la réactovigilance de toute défaillance ou altération d'un réactif susceptible d'entraîner des effets néfastes pour la santé des personnes (art. L. 5222-3 du code de la santé publique).

V. – Principes et bases de la relation aidant-aidé.

- Information-conseil.
- Intervention motivationnelle brève.
- Entretien pré et post-test, avec rendu d'un test positif.
- Discussion.

VI. La conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang.

- Définition/prise en charge/ traitement.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

Contenu de l'enseignement pratique :

- I. Un temps de réflexion en groupe sur l'analyse de ses propres attitudes vis-à-vis des comportements sexuels ou de consommation de substances psychoactives d'autrui.
- II. Une mise en situation de chaque participant sur l'information-conseil pré et post-test, mettant en pratique les bases de l'entretien motivationnel et comprenant au minimum un jeu de rôle comme usager et comme professionnel réalisant un test rapide, incluant l'annonce d'un résultat positif.
- III. La réalisation de 3 tests au minimum pour l'infection par la bactérie *Treponema pallidum* (syphilis), hors condition d'intervention, sous le contrôle d'un formateur référent, lui-même préalablement formé à la réalisation de ces tests. Cette formation pratique comprend les gestes de tri des DASRI et la manipulation des collecteurs.

Les tests ainsi réalisés doivent permettre de visualiser au moins un résultat positif.